

L'ESCOUBILLE

Le magazine de vos déchets

n°10 automne 2026

Emballages, deux erreurs qui
empêchent le recyclage
pages 10 et 11

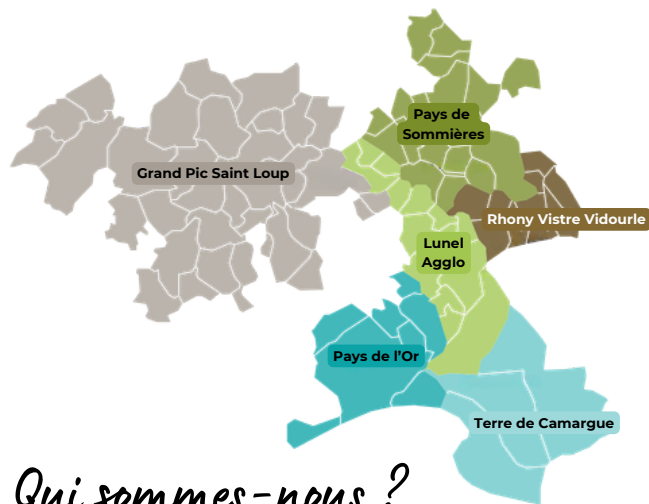
Le camion des solutions,
une ressourcerie mobile
pages 12 et 13

Référents de site
un regard sur le vivant
pages 14 et 15

DÉCHETS INDÉSIRABLES DÉGÂTS CONSIDÉRABLES

pages 6 à 9





Qui sommes-nous ?

Le Syndicat Pic Étang assure le traitement et la valorisation des déchets ménagers pour six groupements de communes du sud-est de l'Hérault et de l'ouest du Gard : Pays de l'Or, Terre de Camargue, Lunel Agglo, Rhony-Vistre-Vidourle, Grand Pic Saint Loup et Pays de Sommières. Doté d'une usine de valorisation énergétique depuis 1999, le Syndicat a souhaité s'engager dans une ambitieuse politique de prévention pour réduire les déchets et le recours à l'incinération.

VOS CONTACTS UTILES

Syndicat Mixte Pic Étang

contact@picetang.fr
04 67 59 72 30

Agglomération du Pays de l'Or

Pôle Environnement
04 67 91 31 11 environnement@paysdelor.fr

Communauté de Communes Terre de Camargue

Pôle Environnement
0 800 004 227 environnement@terredecamargue.fr

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

- Centre Technique intercommunal
04 67 55 33 12

Lunel Agglomération

0 800 034 400 (appel gratuit)

Communauté de Communes du Pays de Sommières

04 66 80 98 40

Communauté de communes Rhône-Vistre-Vidourle

Pôle Environnement
04 66 35 55 55

DETRI(AC)TUS

LA TÊTE DANS LE BAC
Déchets indésirables
Dégâts considérables

POUBELLE LA VIE

Emballages : deux erreurs qui
empêchent le recyclage

POUBELLE LA VIE

La tournée du camion
des solutions

LES TRI'PATOUILLEURS

Référent de site,
un regard sur le vivant

04

06

10

12

14

Directeur de publication : Nicolas Noguera

Conception, rédaction et mise en page : Service
communication du Syndicat Pic Étang

Photos : Syndicat Pic Étang, Pays de l'Or, photos
personnelles fournies par les référents de site de
compostage et les usagers des bacs de plage, SUEZ,
Canva, IA génératives Chat GPT, Claude et Gemini.

Impression : PRINTTEAM

Dépôt légal : septembre 2026
ISSN : 2826-2174

Retrouvez toute l'actualité du Syndicat sur picetang.fr
ou sur les pages Facebook et LinkedIn du Syndicat.

Imprimé avec des encres à base d'huiles végétales sur
papier 100 % recyclé . Ne pas jeter sur la voie publique.

CHÈRES LECTRICES, CHERS LECTEURS

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui pour mon premier édito en tant que président du Syndicat Pic Étang. Je suis heureux de rejoindre une structure reconnue pour la qualité de son action au service du territoire. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail accompli par les agents du Syndicat ainsi que par les élus qui m'ont précédé, et tout particulièrement son ancien président, Fabrice Fenoy. Grâce à leur engagement, notre territoire a su progresser dans la réduction des déchets et l'amélioration du tri.

Dans un esprit de continuité et de rassemblement, je souhaite porter une action au service de l'ensemble des territoires qui composent notre Syndicat. Avec les élus et les agents, nous poursuivrons le travail engagé ces dernières années afin de continuer à améliorer la performance de nos services, préserver la solide situation financière de notre collectivité et renforcer nos actions en faveur de la réduction des déchets, de la limitation du recours à l'incinération et de la préservation de l'environnement.

Dans ce numéro, nous vous proposons un dossier consacré aux déchets indésirables et aux conséquences parfois importantes qu'ils engendrent sur le fonctionnement de la collecte et du traitement. Ces erreurs de tri, encore trop fréquentes, peuvent perturber les chaînes de tri, générer des surcoûts et compromettre la valorisation des matériaux. À travers ce dossier, nous revenons sur les principaux gestes à éviter et sur les bons réflexes à adopter.

Nous vous proposons également un éclairage sur les deux erreurs de tri les plus fréquentes qui empêchent le recyclage des emballages. Déchets imbriqués, utilisation de sacs opaques : ces gestes, parfois anodins, ont des conséquences concrètes sur toute la chaîne de tri. Un rappel essentiel pour mieux comprendre comment mieux trier vos emballages.

Vous pourrez également partir à la découverte du Camion des solutions, notre ressourcerie mobile qui vient au plus près des habitants pour favoriser le réemploi, le don et les alternatives à l'achat neuf. Enfin, nous vous présenterons plusieurs référents de site de compostage, ces habitants bénévoles qui contribuent chaque jour au bon fonctionnement des composteurs partagés dans nos quartiers, nos résidences et nos établissements.

Je vous en souhaite une excellente lecture.

NICOLAS NOGUERA

PRÉSIDENT DU SYNDICAT PIC ÉTANG

**“Je suis heureux
de rejoindre une
structure
reconnue pour la
qualité de son
action au service
du territoire. ”**



DES LOCAUX
POUBELLES PLUS
SIMPLES À UTILISER



Local poubelle d'une résidence à Candillargues

Améliorer le tri grâce au réaménagement des locaux poubelles. C'est le pari du Syndicat Pic Étang, qui a engagé, dans le cadre du contrat Octav, un programme d'amélioration de 50 locaux poubelles sur le territoire. L'idée : transformer ces espaces en lieux plus pratiques, plus lisibles et plus agréables afin de favoriser les bons gestes de tri.

Les premiers aménagements ont été réalisés à Candillargues, Lansargues, Lunel et Vergèze. Sur place, plusieurs changements ont été apportés pour faciliter le dépôt des déchets. Grâce à une signalétique peinte directement sur les murs, chaque flux trouve désormais sa place : les emballages d'un côté, les ordures ménagères de l'autre. Un aménagement qui aide les habitants à s'orienter d'un simple coup d'œil. Une attention particulière a été portée à l'entretien des espaces. Car un local propre et bien entretenu encourage davantage le respect des consignes et contribue à limiter les incivilités. À Lunel et à Vergèze, des affichages complémentaires sont actuellement testés. Ils rappellent notamment que les emballages doivent être déposés vides et en vrac, sans sac. À Vergèze, un panneau supplémentaire indique aux habitants quoi faire de leur sac une fois les emballages vidés dans le bac. Pour mesurer l'impact de ces aménagements, des enquêtes en porte-à-porte sont menées avant et après les travaux. Elles permettront d'évaluer l'évolution des pratiques et d'identifier les solutions les plus efficaces pour accompagner les habitants. Après ces quatre communes, d'autres locaux poubelles bénéficieront prochainement de ces améliorations.



Local poubelle d'une
résidence à Lunel



Après

PREMIER SIGNATAIRE DE
LA CHARTE ZÉRO PLASTIQUE

Le Syndicat Pic Étang est devenu le premier signataire de la Charte Zéro Plastique Ultime portée par la Région Occitanie. Cette charte s'inscrit dans le Plan Zéro Plastique Ultime enfoui à l'horizon 2030 et vise à réduire la présence du plastique dans nos déchets et dans l'environnement.

Le Syndicat s'engage ainsi dans quatre grands domaines :

- montrer l'exemple dans ses propres pratiques,
- réduire l'usage des plastiques à usage unique,
- lutter contre les déchets abandonnés dans la nature
- améliorer le recyclage des déchets plastiques.

Au total, seize engagements ont été retenus et seront progressivement mis en œuvre dans les années à venir. Un bilan technique et financier sera réalisé dans deux ans afin d'évaluer les résultats obtenus et de poursuivre les actions engagées.



DES BACS DE RÉEMPLOI POUR LES
OBJETS DE PLAGE À LA GRANDE MOTTE



En collaboration avec le Pays de l'Or et Octav, le Syndicat a expérimenté cet été un dispositif de réemploi des objets de plage à La Grande Motte. Deux bacs ont été installés sur des sites très fréquentés : à l'entrée de la plage du Point Zéro, à proximité du poste de secours, et à l'entrée de la plage du Couchant, près de l'accès PMR. Les vacanciers quittant la station peuvent y déposer des objets de plage en bon état qu'ils ne souhaitent pas ramener — seaux, pelles, ballons ou jouets de sable. À l'inverse, les visiteurs arrivant sur site peuvent se servir librement pour profiter de la plage sans avoir à racheter du matériel. Cette initiative qui permet d'éviter que des objets encore parfaitement utilisables ne finissent à la poubelle après seulement quelques jours de vacances a reçu un très bon accueil sur les réseaux sociaux. Si les résultats sont au rendez-vous, le dispositif pourrait être étendu à d'autres plages du territoire dès l'été prochain.

2 800 likes
Près de 250
commentaires
Plus de
300 partages



PLAGE DU COUCHANT

POINT ZÉRO

Incendie d'un camion de collecte le 18 juillet 2025 à Palavas-les-Flots



DÉCHETS INDÉSIRABLES DÉGÂTS CONSIDÉRABLES

Dans les corbeilles de rue, les points d'apport volontaire, dans les camions ou encore sur les installations de traitement, certaines erreurs de tri ont de lourdes conséquences, à la fois financières, logistiques, environnementales et sanitaires. Reportage au cœur des indésirables aux dégât considérables.

COLLECTE

BATTERIES AU LITHIUM : DES CAMIONS QUI S'EMBRASENT

Un camion comme ça , c'est 450 000 euros." Dès le début de notre entretien, Philippe Palma, Directeur d'exploitation au Pays de l'Or donne le ton. "Et c'est aussi toute une logistique à revoir. On a dû réorganiser les plannings, faire des collectes en journée. Normalement l'été, les équipes commencent à 4 heures du matin et finissent à midi. L'idée étant de passer tôt pour libérer les voiries le plus vite possible et s'assurer que quand les gens vont à la plage, les collectes soient terminées. Et sur certaines zones du littoral, les quais ne sont ouverts que jusqu'à 6 heures parce qu'ensuite les commerçants installent les terrasses. Sans parler des marchés." On comprend vite qu'un camion en moins en plein mois de juillet, c'est énormément de difficultés et de conséquences sur la collecte mais aussi sur l'image du territoire.

"Après la perte d'un de nos véhicules, nous avons passé certaines tournées en journée entre 10h et 18h. Mais il y a certaines communes où on ne pouvait pas passer et il y a aussi de la circulation. Les gens klaxonnent, ça crée des tensions. Et l'agent ne peut pas en faire autant que d'habitude parce qu'il n'avance pas aussi vite. Au lieu de faire une tournée avec 55 ou 60 conteneurs, on fait une tournée avec 35 ou 40 conteneurs en 8 heures et donc on ne collecte pas tout dans la journée. Il y a un risque de débordement." Interrogé sur la possibilité de remplacer le camion par un véhicule neuf ou de location, Philippe Palma rappelle les contraintes du secteur. "Des véhicules comme ça, il faut les réserver six mois, voire un an à l'avance chez les loueurs, et compter jusqu'à seize mois de délai de fabrication."

Heureusement, il n'y a pas eu de blessés sur cet incident qui s'est déroulé le 18 juillet 2025 à Palavas-les-Flots, lors d'une tournée de collecte de colonnes d'ordures ménagères. Mais les incendies ne sont pas si rares et peuvent être causés par plusieurs types de déchets. "L'été dernier, des incendies se sont déclarés dans des corbeilles de ville - trois sur un même été - et aussi sur un point d'apport volontaire, avec des mégots de cigarette mal éteints. Pour le camion, il semble que l'origine de l'incendie soit une batterie au lithium d'un aspirateur. A la compaction, la batterie se perce, il y a une fuite de liquide et ça s'enflamme." Aujourd'hui, le seul moyen de contrôle dont disposent les agents de collecte est visuel. Ils regardent le contenu de la poubelle ou du conteneur avant de le collecter. Mais encore faut-il que les déchets problématiques soient visibles. D'où l'importance de déposer les déchets au bon endroit et de mettre les mégots de cigarette exclusivement dans des cendriers. Mais on va voir dans les pages suivantes que ce ne sont pas les seuls déchets problématiques. Certains sont très dommageables pour les installations et processus de traitement.

"Un camion comme ça , c'est 450 000 euros [...] et 16 mois de délai de fabrication."

Philippe Palma
Directeur d'exploitation au Pays de l'Or

Zoom sur les batteries au lithium

Téléphones portables, montres connectées, ordinateurs, petits jouets, aspirateurs, outils de bricolage portatifs... Les batteries sont présentes dans de nombreux objets du quotidien, parfois de manière invisible.

Mal manipulées, les batteries au lithium peuvent s'enflammer en quelques secondes et atteindre des températures extrêmement élevées, ce qui rend l'extinction des incendies particulièrement difficile.

Une fois usagés, ces objets doivent impérativement être déposés en déchèterie ou rapportés en magasin afin d'éviter tout risque pour les installations et l'environnement. Vous pouvez les stocker en attendant de trouver le bon moment pour les apporter ou appeler le service environnement de votre intercommunalité pour connaître les solutions (voir contacts page 2) mais ils ne doivent jamais être jetés avec les ordures ménagères ou dans la poubelle jaune réservée aux emballages.



UN GAZ HILARANT PAS MARRANT : LE FLÉAU DES CARTOUCHES DE PROTO

Si certains déchets sont problématiques lors de la collecte, il y en a un qui, lui, pose de nombreuses difficultés au niveau du traitement, et ce sur le plan national : les bouteilles de protoxyde d'azote. *“Le phénomène protoxyde est apparu depuis 2021, post période de confinement COVID avec une consommation qui est vite devenue exponentielle. Au point que le phénomène a nécessité d'instrumenter les installations, typiquement celle d'OCTAV (NDRL : OCTAV est le nom de l'incinérateur de Lunel-Viel) pour suivre le nombre d'explosions, de manière à anticiper d'éventuels dommages sur les installations.”* nous explique Matthieu Lapie, Directeur de l'incinérateur OCTAV. *“Aujourd'hui les systèmes mis en place, permettent de voir qu'on a entre 1 et 5 explosions par jour sur chacun des fours d'OCTAV. Chaque explosion ne va pas forcément générer de dommages. Les installations sont suffisamment robustes pour ne pas subir de dommages directs d'une explosion, du moins pas de manière systématique. Ce sont plutôt des dommages par accumulation de ce phénomène.”* Le dernier arrêt technique pour la maintenance des fours est venu confirmer l'impact des explosions à répétition sur les équipements. *“Habituellement sur une opération de maintenance, on doit reprendre environ 40m² de briques réfractaires , sur le dernier arrêt on a dû en reprendre 80 m². Cela peut générer un coût de 50 à 100 000 € supplémentaires.”*

“Les systèmes qui sont mis en place, permettent de voir qu'on a entre 1 et 5 explosions par jour sur chacun des fours de l'incinérateur.”

Matthieu Lapie
Directeur de l'incinérateur OCTAV



Néanmoins, il arrive que les dommages immédiats soient tels qu'ils nécessitent un arrêt technique de plusieurs jours pour réparer un four. *“On a eu un arrêt significatif lié à une explosion avec une grille de bas de four qui a été vraiment très endommagée. La réparation a nécessité 7 jours d'arrêt. Ce qui veut dire que pendant 7 jours consécutifs, il y avait 1200 tonnes de déchets traités en moins sur site.”* Difficile de savoir pourquoi cette fois-ci il y a plus de dommages. En effet, quand les équipes interviennent, le temps d'arrêter les fours, les bouteilles sont déjà parties dans les mâchefers, qui sont les déchets qui ne brûlent pas. SUEZ travaille actuellement sur un pilote pour améliorer le traitement de ces bouteilles et enrayer le phénomène. D'ici là, si vous trouvez des bouteilles, contactez votre Mairie pour connaître les démarches à suivre.

Colorées en bleu sur l'image, ces nombreuses bouteilles de protoxyde d'azote retrouvées dans les mâchefers illustrent l'ampleur croissante du phénomène. Lorsqu'elles sont jetées dans les ordures ménagères, elles présentent un risque d'explosion pour les installations d'incinération.



QUAND LE PLASTIQUE SABOTE LE RETOUR AU SOL DES VÉGÉTAUX

Dernier déchet investigué, mais pas des moindres : le plastique dans les végétaux. Moins spectaculaire qu'un incendie ou une explosion, il représente pourtant un enjeu majeur pour la santé et l'environnement. Selon une étude* menée par Margherita Ferrente en Italie en 2020, tous les fruits et légumes analysés, sans exception, contiennent des particules de plastique. Et pour une raison simple : les éléments essentiels à la production - le sol et l'eau - sont pollués. Partant de ce constat, revoir les process pour éviter la pollution des sols par les plastiques devient une priorité. Et c'est précisément là que se fait le lien avec le traitement des végétaux collectés en déchèterie.

Sandrine Margot, Directrice technique du Syndicat Pic Étang nous explique pourquoi. *“Les communautés de communes ou les agglomérations - compétentes en matière de collecte des déchets - gèrent les dépôts des végétaux en déchèterie. Ensuite ces végétaux sont transférés sur la plateforme de broyage. A partir de là commence le traitement par broyage, suivi éventuellement d'un tamisage, et l'évacuation pour le compostage, majoritairement en bout de parcelle agricole. Donc les végétaux qui sont collectés en déchèterie se retrouvent dans les champs.”*



Résidus de plastique dans les végétaux avant une opération de broyage.

Le Syndicat a dû mettre en place un pré-tri avant broyage pour retirer un maximum de déchets indésirables. Pas de technologie innovante pour cette opération. Il s'agit d'un contrôle visuel et d'un retrait à la main des intrus. *“Lorsque le chargeur intervient pour alimenter le broyeur en végétaux, il crée des ouvertures dans le tas. C'est à ce moment-là qu'un agent effectue un tri manuel afin de retirer les plastiques et autres indésirables repérés.”* Si cette opération permet de retirer une part des plastiques, elle ne permet malheureusement pas de garantir une absence de plastique comme nous le précise Sandrine Margot. *“Difficile de définir la proportion qui est réellement triée.”* La vigilance au moment du dépôt des végétaux en déchèterie reste donc essentielle pour éviter toute pollution future des sols agricoles.

“Les végétaux qui sont collectés en déchèterie se retrouvent dans les champs.”

Sandrine Margot
Directrice technique du Syndicat Pic Étang

**Micro- and nano-plastics in edible fruit and vegetables. The first diet risks assessment for the general population, Environmental Research n° 187, August 2020, 109677*

TRI DES EMBALLAGES

2 ERREURS

QUI EMPÊCHENT LE RECYCLAGE

Pour être recyclés, les emballages doivent être

VISIBLES

et

SÉPARÉS

les uns des autres

Le Syndicat Pic Étang a lancé une analyse approfondie des erreurs de tri des emballages pour comprendre les plus fréquentes. La majorité des emballages sont bien triés mais deux habitudes très répandues empêchent encore le recyclage de milliers d'emballages : les emballages emboîtés les uns dans les autres et les emballages déposés dans un sac opaque.

ERREUR N°1

“JE GAGNE DE LA PLACE”

LES EMBALLAGES IMBRIQUÉS

Les machines du centre de tri voient un seul objet et les agents n'ont pas le temps de les séparer.



LE BON GESTE

SÉPARER LES EMBALLAGES

- ✓ Chaque emballage est reconnu
- ✓ Chaque matière suit sa filière
- ✓ Chaque déchet peut être recyclé



ERREUR N°2

“JE METS DANS UN SAC OPAQUE”

LES EMBALLAGES EN SAC

Les sacs opaques ne sont pas ouverts car il y a risque de souillure de tous les emballages si jamais ils contiennent des ordures ménagères.



LE BON GESTE

EN VRAC DANS LE BAC

- ✓ En vrac, sans sac
- ✓ Séparés
- ✓ Visibles



IL NE FAUT PAS NON PLUS DÉPOSER LES EMBALLAGES DANS ...



Un cabas de course



Un sac pour fruits et légumes



Un sac en papier



Un carton



En adoptant ces bons gestes, vous facilitez le travail des agents et le bon fonctionnement des équipements du centre de tri. Vous réduisez aussi les erreurs de tri qui ont un coût pour la collectivité. En effet, les emballages imbriqués ou déposés en sac opaque dans la poubelle jaune additionnent les coûts de collecte des emballages, de traitement au centre de tri, de transport et d'incinération. C'est beaucoup d'argent pour des emballages qui, au final, ne seront pas recyclés.

le Camion des SOLUTIONS

Nous avons tous à la maison quelques objets en bon état dont nous ne nous servons plus, sans pour autant prendre le temps (ou avoir le temps), d'aller les donner à une association. Et puis parfois, c'est l'inverse, nous avons envie de faire un cadeau ou de se faire un petit plaisir sans en avoir le budget. Le Camion des Solutions est là pour toutes ces situations.



Parvis de la Mairie au Grau-du-Roi

Le Camion des Solutions est une *gratiféria** mobile qui se déplace dans les centres-villes pour permettre à tous de donner ou récupérer gratuitement des petits objets de la maison, et ainsi favoriser la seconde main et la réduction des déchets. Il a été développé en partenariat avec SUEZ dans le cadre du contrat de gestion de l'incinérateur de Lunel-Viel, avec pour ambition de réduire le recours à l'incinération.

Il est accessible à tous les habitants du territoire sans conditions de revenu. Les objets acceptés sont les jeux, jouets, livres, DVD, fournitures scolaires, les objets de décoration et les petits équipements pour la maison. Les vêtements et chaussures, les gros équipements électroménagers, les meubles encombrants, objets en très mauvais état ou non fonctionnels sont en revanche refusés. 46 sorties sont programmées sur l'année 2026.



Centre socioculturel de Lunel

Déjà 25 sorties réalisées en 2026 et de nombreuses autres à venir.

LE 1^{er} MERCREDI DE CHAQUE MOIS
2 septembre - 7 octobre - 4 novembre - 2 décembre
en partenariat avec Calade

Centre social Calade à Sommières
LE DERNIER MERCREDI DE CHAQUE MOIS
30 septembre - 28 octobre - 25 novembre
en partenariat avec Calade

Marché de Carnon
LE 2^e SAMEDI DE CHAQUE MOIS
12 septembre - 10 octobre
14 novembre - 12 décembre
en partenariat avec Vélo Pays de l'Or

Centre socioculturel de Lunel
LE 2^e MERCREDI DE CHAQUE MOIS
9 septembre - 14 octobre - 18 novembre
en partenariat avec APS34

Parvis de la mairie du Grau-du-Roi
LE 1^{er} SAMEDI DE CHAQUE MOIS
5 septembre - 3 octobre - 7 novembre

Place des anciens abattoirs
à Saint-Mathieu-de-Trévières
LE 3^e MERCREDI DE CHAQUE MOIS
16 septembre - 21 octobre

*Gratiféria : marché gratuit où chacun peut se servir librement, sans rien donner en échange. À la différence du troc, il ne repose pas sur un échange d'objets mais sur le principe du don.

RÉFÉRENT DE SITE DE COMPOSTAGE UN REGARD SUR LE vivant

Dans leur quartier, dans leur résidence ou dans une école, les référents de site sont ceux qui jettent un œil pour s'assurer que tout se passe bien au niveau du composteur. Si, bien sûr, leur rôle est de vérifier le bon déroulé du processus de compostage, tous nous avouent aussi que c'est avant tout une attention portée aux habitudes et une envie de prendre soin du monde qui les entoure. Un double regard en somme : sur la vie du composteur et la vie autour d'eux.



PATRICIA, RÉFÉRENTE D'UN COMPOSTEUR DE QUARTIER À PALAVAS-LES-FLOTS

“Avec le temps, les rencontres et les échanges, on constate une véritable amélioration.”

Pour Patricia qui se décrit comme urbaine, la pratique du compostage est arrivée dans sa jeunesse, par l'éducation et l'alimentation. “Ma maman cuisinait. Je cuisine. Et sacro-sainte habitude : on ne gaspille pas, ni on jette la nourriture. Alors quand j'ai eu un jardin j'ai eu envie de faire mon potager et c'est là que je me suis mise à composter.” Mais lors de son retour en appartement à Palavas il y a maintenant plus de 10 ans, impossible de faire machine arrière. “Il n'y avait ni espace, ni solutions. Je stockais mes restes alimentaires pour les apporter dans d'autres jardins. Alors quand j'ai rencontré les équipes du Pays de l'Or sur un marché qui présentaient le compostage de quartier, j'ai tout de suite été intéressée.” Patricia a ainsi participé à l'installation du tout premier composteur à Palavas, puis à celui dans son quartier. “J'ai ensuite été formée pour être référente de site. Au début il y avait de nombreuses erreurs de tri à reprendre mais avec le temps, les rencontres et les échanges autour des composteurs, on constate une véritable amélioration. Aujourd'hui ça n'est pas contraignant, on est avant tout un œil.”

LAURENT, RÉFÉRENT DU COMPOSTEUR DE LA RÉSIDENCE LE KALLISTÉ AU GRAU-DU-ROI

“J'étais là et je me suis juste dit pourquoi pas.”

Quand on demande à cet habitant de la résidence Le Kallisté depuis 42 ans, pourquoi il est devenu référent de site il répond le plus simplement du monde “J'étais là et je me suis juste dit pourquoi pas.” Avant de continuer. “Je m'occupe aussi un peu des conteneurs, je donne un petit coup de balai. Avec un autre résident, on essaie que Le Kallisté reste propre, on ramasse les papiers quand il y a du vent aussi.” Mais quand on creuse la question, on se rend compte que cela va bien au-delà et que Laurent souhaite contribuer à l'embellissement et la gaieté de son lieu de vie. “On s'occupe un peu des espaces verts aussi. On va bientôt avoir la première récolte de compost. On va l'utiliser pour planter des fleurs pour égayer un peu le site.” Quant au temps que ça lui prend, c'est peu par rapport au bénéfice. “Environ 10 minutes par semaine, plus une grosse heure par mois quand il faut brasser le bac d'apport. Comme ça, il n'y a aucune odeur.”



HALIMA, RESPONSABLE DU RESTAURANT SCOLAIRE ET RÉFÉRENTE DU COMPOSTEUR DE L'ÉCOLE DE BOISSIÈRES

“Tous les midis je prends trois enfants avec moi pour aller au composteur, et on regarde ce qu'il se passe.”

“J'ai suivi une formation sur le recyclage et le compostage des déchets. Et là je me suis dit c'est incroyable tous les déchets qu'on a. De là, on a commencé à travailler avec les enfants et toute l'équipe pour réduire les déchets.” Cette formation a été un véritable déclic pour Halima qui entreprend ensuite une démarche complète en collaboration avec ses collègues et la communauté de communes Rhône-Vistre-Vidourle. “Nous avons supprimé les serviettes jetables ici. Nous sommes la seule cantine du territoire qui utilise des serviettes en tissus. Nous n'avons pas de barquettes jetables, uniquement des bacs gastro lavables et on travaille aussi pour réduire le gaspillage de l'eau.”

Et bien sûr, les restes alimentaires ne sont pas oubliés. “On apporte les plats chauds à table et ce sont les enfants qui se servent. Ils savent que ce qu'ils prennent c'est ce qu'ils vont manger. Donc s'ils ont une petite faim, on leur demande de se servir en petite quantité, quitte après à se resservir une seconde fois. A la fin du service, les restes d'assiettes sont mis dans un seau et sont pesés. On annonce le résultat aux enfants. Ensuite, je prends trois enfants avec moi pour aller au composteur, et on regarde ce qu'il se passe. Il y a des petits vers qui travaillent. On fait ça tous les midis.” Résultats : les enfants sont très attentifs. Pour Halima, s'occuper du composteur c'est tout autant un levier pour réduire les déchets qu'une démarche pédagogique pour préserver le vivant.

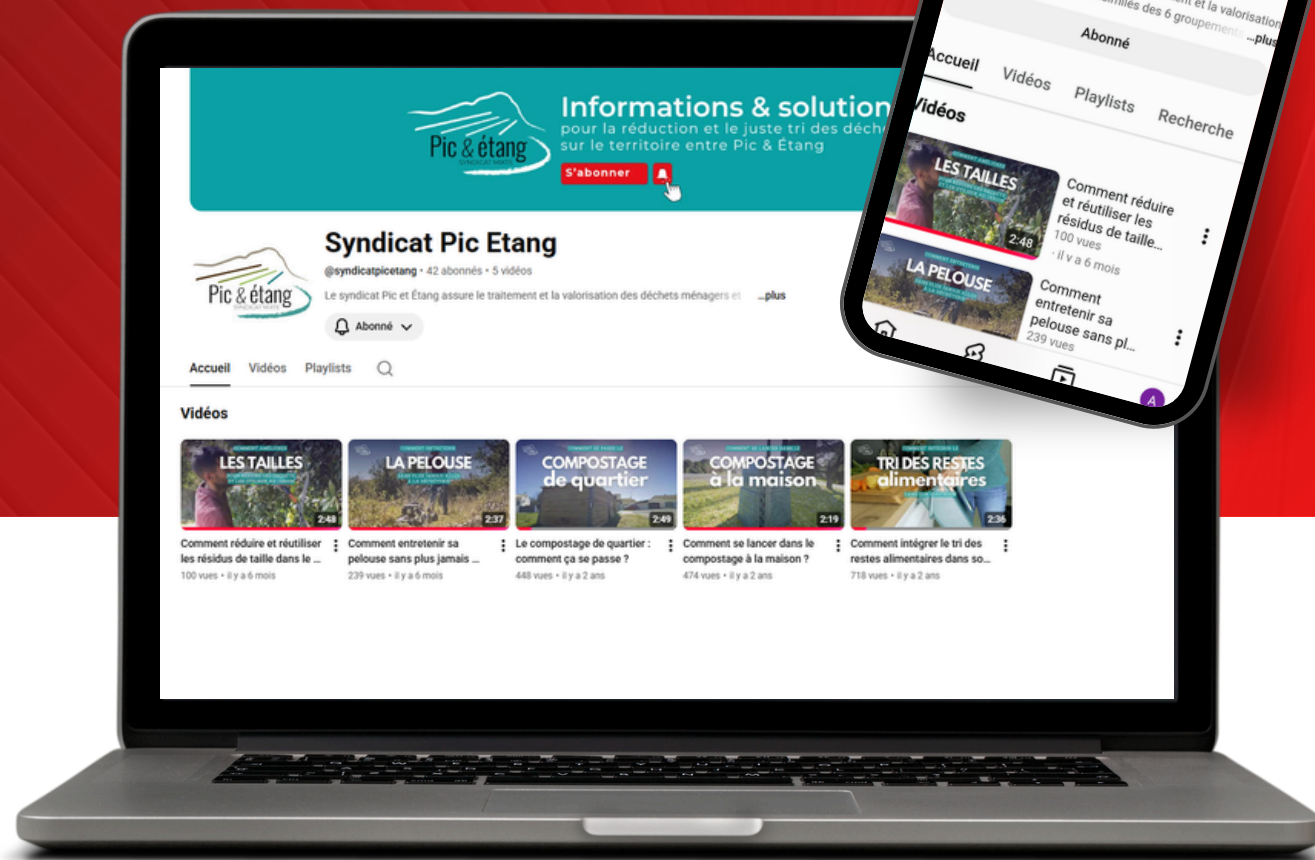
VOUS SOUHAITEZ DEVENIR RÉFÉRENT DE SITE DE COMPOSTAGE ?

Envoyez un mail à contact@picetang.fr ou appelez le 04 67 59 72 30 pour connaître les démarches et les formations gratuites proposées par le Syndicat.



DES DÉCHETS EN MOINS DES SOLUTIONS EN PLUS

*La chaîne YouTube qui
transforme vos habitudes*



S'ABONNER



Scannez le QR Code ou tapez simplement "You Tube Pic Étang" dans votre moteur de recherche habituel